

RCS : LISIEUX
Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 40033
Numéro SIREN : 475 750 337
Nom ou dénomination : SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2019 sous le numéro de dépôt 377

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
Société Anonyme au capital de 4 830 188 €
Siège social : 2 Rue Edmond Blanc – 14800 DEAUVILLE
R.C.S. LISTEUX 475 750 337

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le dix sept décembre à 11 heures, le Conseil d'Administration de la Société des Hôtels et Casino de Deauville s'est réuni dans les bureaux du Groupe Lucien Barrière, 35 boulevard des Capucines – 75002 PARIS, sur convocation de son Président.

Sont présents :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ▪ Monsieur Bruno CHAUVIN | - Administrateur, Directeur Général délégué |
| ▪ Monsieur Jérôme LIMOGES | - Administrateur, Directeur Général délégué |
| ▪ Monsieur David PARRE | Administrateur |
| ▪ Madame Christine DELOY | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Emmanuel BOCHATAY | Administrateur |
| ▪ Madame Valérie LEROY | Représentante du personnel |
| ▪ Madame Katia CARPENTIER | Représentante du personnel |
| ▪ Monsieur Pierre-Antoine BAYLE | Représentant du personnel |

Sont absents :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| ▪ Monsieur Dominique DESSEIGNE | - Président Directeur Général |
| ▪ Monsieur Philippe PERROT, | Administrateur, |
| ▪ Madame Nadège LAHAYE | - Administrateur |
| ▪ Madame Isabelle DUPIN | Représentante du personnel |

Madame Anne-Claire FERRIE, représentant la société Pricewaterhousecoopers Audit, Commissaire aux comptes, a été régulièrement convoquée mais n'a pu assister à la réunion.

Madame Anne DAMINET remplit les fonctions de secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Christine DELOY, en l'absence de Monsieur Dominique DESSEIGNE, Président du Conseil d'Administration, empêché.

Le Président constatant la présence effective de la moitié, au moins de ses membres peut valablement délibérer sur l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 15 octobre 2018;
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018 ;
- Examen du projet de rapport de gestion à présenter à l'Assemblée Générale et du projet de résolutions à soumettre à celle-ci ;
- Détermination du jour et de l'heure de la réunion de l'Assemblée Générale à convoquer ;
- Détermination de l'ordre du jour de cette Assemblée ;
- Nomination d'un Directeur Général délégué ;

- Renouvellement des fonctions du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués;
- Rémunération du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués ;
- Approbation des documents de gestion prévisionnelle de l'exercice clos le 31 octobre 2018 ;
- Réexamen annuel des conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs ;
- Autorisation d'une garantie à la Société Générale dans le cadre du bail entre la SEIRF et Alter Finance ;
- Questions diverses.
- Pouvoirs.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

4/ NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Monsieur le Président propose au Conseil de nommer, à compter du 1^{er} janvier 2019, Monsieur David PARRE en qualité de Directeur Général Délégué en charge de la direction du Resort Deauville-Trouville, pour la durée des fonctions du Directeur Général.

Monsieur Davide PARRE exercera les pouvoirs prévus par la loi. Il sera investi des mêmes pouvoirs que ceux du Directeur Général, pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Toutefois à titre interne, seront soumis à l'autorisation du conseil toutes opérations d'investissement ou de réinvestissements significatifs, toutes prises de participation, toutes opérations d'emprunts auprès de tiers ou tous accords hors du cours normal des affaires.



Extrait certifié conforme
Fait à Deauville, le 8 janvier 2019
Bruno CHAUVIN
Directeur Général délégué